



## RAPPORT SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019

Déposé lors de la 6<sup>e</sup> séance du 21 juin 2021

PAR : YOLAND ÉMOND, MAIRE

---

### INTRODUCTION

---

Mes très chers citoyens, mes très chères citoyennes,

La municipalité a reçu un rapport de l'auditeur externe Mallette. Dans ce rapport, l'auditeur nous émet l'opinion suivante :

*« À notre avis, les états financiers consolidés [...] donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».*

Cela confirme que les finances de la municipalité sont gérées avec vigilance et respect des budgets préparés chaque année.

Fidèle à notre engagement d'avoir une grande transparence sur l'administration municipale et en lien avec les dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les grandes lignes du rapport financier.

### 1. LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2019

---

Lors de l'exercice 2019, nous avons réalisé des revenus totaux de 2 283 864 \$ comparativement à nos prévisions budgétaires qui étaient de 2 298 896 \$. Les charges et les éléments de conciliation s'élevaient quant à eux à 2 238 388 \$ comparativement à des prévisions de 2 298 896 \$. Nous avons donc terminé l'exercice avec un excédent de 45 476 \$.

La municipalité possède un fonds de roulement de 425 000 \$ avec un solde disponible de 117 460 \$.

Ce fonds de roulement sert à acquérir certaines choses sans passer par un règlement d'emprunt et sans paiement d'intérêts.

Il y a aussi un fonds de réserve pour les rues de 121 634 \$.



Municipalité

Chute-aux-Outardes

## RAPPORT SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019

Déposé lors de la 6<sup>e</sup> séance du 21 juin 2021

PAR : YOLAND ÉMOND, MAIRE

---

Il y a aussi un surplus accumulé pour pallier aux imprévus majeurs dans certains domaines de la municipalité de 366 221 \$.

Information : le salaire du maire pour 2019 est de 13 672 \$ incluant les allocations de dépenses et pour les membres du conseil le salaire est de 6 640 \$ incluant les allocations de dépenses.



Yoland Émond, maire